

Congé d'été

exportations de porc et de bœuf. Ce serait une véritable tragédie.

J'espère que les ministres ont longuement étudié un plan soigneusement élaboré par les éleveurs, une sorte de formule d'échelonnement des revenus qui constituerait un programme de stabilisation pour les éleveurs. Des sommes placées dans des fiducies pourraient très bien servir à venir en aide à la Société du crédit agricole qui manque tellement de capitaux.

Enfin, j'espère que le ministre des Transports (M. Pepin)—dommage qu'il ne soit pas ici—n'abandonnera pas en ce qui concerne le tarif du Nid-de-Corbeau. Je sais qu'il s'intéresse vraiment à cette question très litigieuse, surtout l'automne dernier, quand il a parcouru le pays pour en parler et qu'il l'a fait de temps à autre à la Chambre. Il sait que la question intéresse un certain nombre d'entre nous et je le remercie de l'intérêt qu'il démontre. Tout ce que je peux dire c'est que cette question doit être réglée. Les deux principaux groupes agricoles sont sur le point de s'entendre. Il s'agit de la conférence agricole de l'Ouest et du groupe des marchandises. J'invite le ministre des Transports à faire preuve de nouveau de son intérêt et à encourager les agriculteurs de l'Ouest à en arriver à un compromis final. Je remercie Votre Honneur et les députés de m'avoir écouté.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Henri Tousignant (Témiscamingue): Monsieur le président, c'est avec joie naturellement que j'accepte de participer à ce débat, mais c'est en même temps avec un peu d'amertume, puisque depuis au-delà d'une semaine nous ressasons les mêmes sujets et les mêmes propos dans cette Chambre, propos aussi futiles qu'absolument inutiles.

Je serais porté, monsieur le président, à qualifier ce débat, cette discussion de marathon de la démagogie. Vraiment c'est presque gênant d'avoir à prendre la parole ici ce soir et répéter ce qui a été dit des millions de fois. Oui, monsieur le président, des millions de fois. Les discours que j'entends depuis à peu près une semaine pourraient à peu près tous être résumés dans un seul et même discours.

Voilà qu'il semble maintenant que les gens d'en face viennent tout juste de faire une découverte. Voilà qu'il faudrait que tous les problèmes canadiens et peut-être même internationaux soient réglés avant qu'on ajourne. C'est à se demander si les autres législatures dans les provinces et dans les autres pays règlent tous les problèmes avant d'ajourner. Monsieur le président, je ne crois pas qu'il en soit ainsi.

Je serai donc très bref puisque, comme je viens de le mentionner, nous avons entendu cette sorte de discours un million de fois. Mais qu'entendons-nous encore, monsieur le président, depuis une semaine? Essayons de faire une petite analyse très brève. D'abord, l'opposition me fait penser un petit peu à une famille, monsieur le président, il y a de petits enfants qui apprennent à marcher, et il y en a d'autres qui savent déjà marcher. L'opposition me fait penser un petit peu aux enfants qui apprennent à marcher et qui ne sont pas capables de suivre leurs grands frères qui essaient de courir. L'opposition est un petit peu à la remorque du gouvernement de la même façon, essaie de courir après les grands frères, les grandes sœurs, et ils s'enfargent et tombent. Tout ce qu'ils ont alors comme solution de rechange, c'est de brailler, de crier, de se fâcher et de s'accrocher. Alors c'est un peu ce qui se produit

dans cette Chambre actuellement, avec une opposition qui est à la remorque du gouvernement.

Ce qu'on a fait depuis une semaine, monsieur le président, on a commencé par parler de la grève des postiers. Imaginons donc! Il fallait rester en Chambre. Il fallait que le gouvernement reste en Chambre pour légiférer, forcer les postiers à rentrer au travail. En voilà une belle affaire, alors que le processus normal de négociations est entrepris! Bien sûr que nous aimerions tous voir ce conflit réglé, mais il n'y a pas de grève qui puisse se produire et nécessairement ne pas faire de mal à personne. Il est bien clair que ce n'est pas drôle des grèves, mais ce n'est pas le rôle du gouvernement, et on l'a dit à maintes reprises, d'arriver et à la course et chaque fois qu'il se déclenche une grève quelque part et d'essayer de la régler par toutes sortes de façons et principalement par des lois.

Alors tout d'un coup on s'est rendu compte que cet argument-là ne tenait pas vraiment et on a glissé graduellement vers ce qu'on appelle le cartel de l'uranium. Je pourrais dire que les gens d'en face ont encore là un cartel, celui de la démagogie. On a parlé de la Constitution, on a essayé par tous les moyens de ternir des réputations . . .

M. Dionne (Chicoutimi): Une spécialité des conservateurs!

M. Tousignant: Une spécialité, oui, qu'on se fait de faire des insinuations à l'égard de celui-ci ou de celui-là.

M. Dionne (Chicoutimi): Détruire des réputations!

M. Tousignant: Détruire vraiment des réputations.

L'opposition, depuis quelque temps, démontre son incapacité, son manque de charpente intellectuelle à la face des Canadiens et son incapacité réelle à jouer pleinement son rôle d'opposition efficace en collaborant avec un gouvernement qui se veut efficace.

On parle également d'insulte à la démocratie. Imaginez donc! Je n'ai pas l'intention de m'attarder tellement à ce point, mais je laisse à la Chambre le soin de décider qui fait insulte à la démocratie en cette Chambre. Nous en sommes déjà au 17 juillet, et je vais ajouter 1981 parce que j'ai l'impression qu'il y a des gens qui ont perdu toute notion du temps et toute valeur du temps,—c'est le 17 juillet 1981, et à cette date, nous pourrions nous retrouver dans nos circonscriptions à travailler, car nous ne tombons pas en vacances demain matin. Les gens d'en face ne sont pas vraiment pressés pour ajourner la Chambre, puisque pour plusieurs d'entre eux ils ont été presque toute l'année en vacances. Lorsqu'on forme un gouvernement avec douze députés de majorité, tout le monde comprendra très bien que cela veut dire qu'il faut être à la Chambre, ici, du lundi au vendredi. Les Canadiens doivent comprendre cela. Bien sûr, je dois dire qu'il y a des gens travailleurs, des gens vaillants du côté de l'opposition, et j'en vois présentement ici pour qui j'ai beaucoup de respect, mais il y en a quand même un certain nombre qui s'absentent, et cela ne change absolument rien au fonctionnement du Parlement. Ces gens-là ne peuvent pas craindre d'être renversés, ils le sont déjà. Mais de ce côté-ci du gouvernement avec douze voix de majorité, nous nous devons d'être présents à la Chambre du lundi au vendredi. Des ministres doivent s'absenter pour représenter le gouvernement. J'avais dit douze voix, mais il y a quand même madame le Président, ce qui fait plutôt onze voix. Donc des ministres ont des fonctions, doivent absolument représenter le gouvernement. Et si nous ne voulons pas nous retrouver en élections, forcément nous devons être à la Chambre. Et, pendant ce